Mayotte : le maire de Mamoudzou mis en examen

24/06/2011 à 16h38

Le maire de Mamoudzou, Abourahamane Soilihi, a été mis en examen pour détournement de fonds publics en rémunération d'un emploi fictif, dont le bénéficiaire n'est autre que l'ancien maire de Koungou, Ahmed Soufou, révèle ce vendredi 24 juin Malango Actualité.

Après l'enquête préliminaire du parquet, Abourahamane Soilihi a été libéré sous contrôle judiciaire avec interdiction de rencontrer Ahmed Soufou. Il faut savoir que ce dernier a été révoqué de ses fonctions de maire de Koungou en janvier à la suite des démêlés judiciaires.

Accusé d'aide au séjour d'étrangers en situation irrégulière, Ahmed Soufou est jusqu'à présent placé en liberté sous contrôle judiciaire avec interdiction de se rendre dans sa commune de Koungou. (…)

linfo.be

Merci à BobbyW